

**Question 5**  
**du groupe PDCC, par la députée Danielle Schmid, concernant la modification des**  
**critères d'attribution des prêts NPR**

Le Conseil d'Etat est-il conscient de la situation dans laquelle il met les sociétés de remontées mécaniques en modifiant les règles d'attribution des crédits NPR? Les préavis des antennes régionales n'étant plus suivis, ces organes de conseils sont-ils encore nécessaires?

Conclusion:

Comment le Conseil d'Etat compte-t-il résoudre ce problème crucial pour les régions de montagne déjà gravement touchées par la Lex Weber et bientôt par la LAT?